Les bois de la garrigue d'Arpaillargues et d'Aureilhac sont menacés de disparition, protégeons les !

En déclassant plus de 330 ha de zones boisées au nord de la commune dans le cadre de la présente révision de PLU*, la municipalité les expose à nouveau à des risques de défrichement faisant disparaître à terme le poumon vert de notre village.

Depuis près de 30 ans le classement en « Espaces Boisés Classés » de ces terres a permis la préservation et la protection d'une véritable richesse pour la commune. Les boisements ont un rôle indispensable dans la diversité de la flore, de la faune, dans la préservation des équilibres naturels, dans la variété des paysages.
En outre, le maintien des zones boisées permet de protéger des risques d'inondation les zones habitées en aval en cas de fortes pluies.

La réglementation en EBC est un outil de gestion de territoire qui a révélé son efficacité pour la maîtrise des espaces de boisement. Nous, signataires de cette pétition, demandons donc à ce que le classement des espaces boisés de la commune soit maintenu dans ses délimitations actuelles.

*PLU : Plan Local d'Urbanisme à l'enquête publique jusqu'au 13 JUILLET 2017

Les signataires

NOM & PRENOM(1)	COMMUNE	SIGNATURE

(1) vous pouvez préciser votre adresse mail si vous souhaitez être informé de la suite donnée à cette pétition

Pétition à retourner à
ASSOCIATION LA ZEBRINE – 4 Grand Rue – 30700 – ARPAILLARGUES-AUREILHAC
modèle de pétition à télécharger sur www.zebrine.org